



La Croix Valmer le 8 août 2023

Compte rendu réunion publique

Jeudi 27 juillet 2023 salle VOLI

Début 18h

Pardigon un territoire en pleine mutation animé par *Christian Marmain Secrétaire Général et Jean Louis Darnis membre du Conseil d'Administration.*

Intervenants :

Philippe Gondolo (Conservatoire du littoral Chargé de Mission Délégation PACA)

Eric Sérantoni (PNPC Chargé de Mission gestion et travaux en espaces naturels terrestres),

Camille Castéran, (PNPC Agents Lardier/ Pardigon)

Gérard Jacomet (Ancien Directeur Station d'épuration)

Avec la participation de Bernard Jobert Maire de La Croix Valmer

Les travaux en cours à Pardigon sont l'occasion d'aborder du traitement de l'eau, de la lutte contre les incendies, des activités récréatives, de la lutte contre la végétation nuisible notamment les mimosas.

Pardigon a un lien fort, historique avec l'ASSCV lié au dossier Pierre et vacances. Au-delà de ce souvenir, l'incendie du cap Lardier a provoqué une inquiétude pour Pardigon. Les élus se sont eux aussi émus des risques et du besoin de protection, ainsi que les organismes gestionnaires.

Station d'Épuration

Présentation de la station d'épuration et des contraintes techniques de la Croix Valmer par l'ancien Directeur. Équipement avec traitement tertiaire et une capacité de l'ordre de 20 m³ par jour garantis. Avec des investissements les capacités pourraient être augmentées. Les eaux pourraient être utilisées pour les espaces verts mais l'ARS est très frileuse concernant cette réutilisation.

Présentation de la station d'épuration de l'île de Porquerolles, avec traitement tertiaire par filtre à sable et lagunage qui donne une qualité d'eau de baignade. Système mis en place en 1990. Ils aimeraient aller jusqu'à l'épandage des boues pour avoir un apport organique après contrôle, voire même une réutilisation en agriculture. Le Bilan extrêmement positif à ce jour mais qui demande

beaucoup de travail et un suivi important afin que le travail sur les lagunes soit efficace. Il faut des contrôles réguliers et des réactions rapides.

La pollution est surtout liée aux micropolluants qui restent en sortie de station, les résidus de pesticides, d'hormones et d'antibiotiques. La station de Grimaud est très à la pointe avec le charbon actif et il n'y a plus de micropolluants en sortie. On peut jeter par la suite le charbon actif. L'ARS bloque toute réutilisation de l'eau retraitée.

Bernard JOBERT, en sa qualité de Vice-Président du Sivom explique qu'il a essayé de faire avancer ce dossier mais la position de l'ARS est intransigeante. En France on réutilise 2% de l'eau contre 90 % en Israël. Le golfe de Sainte-Maxime a une autorisation ancienne (2006), dont il ne pourrait plus bénéficier aujourd'hui. Aujourd'hui l'ARS a beaucoup de spécialistes et sont de plus en plus regardant. En France ils n'admettent que le goutte à goutte pour l'instant. E. Macron a eu une prise de conscience. Les choses pourraient bouger. Grimaud a mis en place son système il y a 2 ans et est équipé pour les micropolluants. La station d'épuration de La Croix Valmer est très bien équipée aussi mais l'utilisation de l'eau rejetée n'est pas encore acceptée par l'ARS. La station d'épuration de La Croix Valmer a une capacité de 200 m³ par jour non utilisés hormis goutte à goutte du square...

Cela coûte déjà très cher de traiter l'eau mais encore plus cher de la dépolluer avec le traitement tertiaire. Le prix au final est très cher pour de l'arrosage. La dernière étape est-elle vraiment nécessaire pour l'utilisation que l'on en fait ? Cette raison fait que l'on reste frileux sur ces investissements. On se posera peut-être la question quand on sera dos au mur.

On va essayer de monter un projet agricole avec arrosage avec eau en traitement tertiaire mais l'ARS bloque.

Aurait-on l'espace pour faire du lagunage à Pardigon ? C'est une question réglementaire. Il y a des terrains du conservatoire du littoral. Mais on a déjà un traitement tertiaire à Cavalaire. Il faut déjà réutiliser ce qui est disponible et qui part en mer avant tout autre chose.

Question sur la dangerosité du site de Pardigon concernant les incendies par rapport à la DECI. Monsieur le Maire répond que le cabinet Alizée travaille sur le sujet et qu'une présentation sera faite à la population en septembre.

Bernard Jobert est satisfait de ce qui est fait à Pardigon, de l'éradication du mimosa. Réappropriation par la population maintenant que c'est propre et débroussaillé. Il faut avoir des idées pour aménager le site. Il y a un plan de gestion et un schéma de principe qui existe pour un plan de cheminement pour le public avec une signalisation des sentiers. Cela va être mis en œuvre maintenant que le site est accessible, plus le projet agricole.

Question sur le traitement des pins parasols : Monsieur le Maire dit que les traitements sont inutiles et qu'il faut abattre les arbres au plus vite. Un nouvel essai par injection va être mis en place pour des injections préventives. Une liste d'intervenants pour ces traitements sera disponible en mairie.

Question sur le SCOT approuvé le 21 juin 2023. On attend l'arrêté préfectoral.

Pour les zones proches du rivage délimités par les plans, quelle est la position de la mairie pour les projets en attente de la publication du SCOT et de l'intégration dans le PLU ? (Deux domaines visés Domaine de la Vallée et Domaine de la Pinède).

Réponse du Maire : on est à la charnière, le SCOT est encore opposable même si le Préfet a dit qu'il l'accepterait en l'état. La Mairie étudie les dossiers et peut faire un sursis à statuer pour les permis sujets à caution, selon les cas. L'étude de l'avancement a été remise en route par la Mairie. Il sera opposable en fin 2024. Le tracé de la ligne est catastrophique. Le SCOT n'a pas vocation à tracer une ligne à la parcelle. C'est à la Mairie, avec la révision du PLU à préciser les limites exactes.

Une remarque est faite concernant d'éventuelles déficiences sur des autorisations de permis de construire données concernant les vues mer. (Cf. le chemin Mervue).

Fin 19h30